

Fraternité



## Consultation hybride (présentiel – distanciel) du conseil d'administration du 27 septembre 2022

Délibération n° 8 du 27/09/2022

Création d'une commission transition écologique

## Exposé des motifs

Le CROUS Aix-Marseille Avignon souhaite poursuivre et développer son action sur la transition écologique dans tous ses domaines d'activités : hébergement, restauration, vie étudiante, mobilité etc. Afin de répondre à cet objectif, il est donc proposé de constituer au sein de l'établissement une commission « transition écologique » composée des membres suivants :

- Le directeur général du CROUS ou son représentant, président
- La chargée de mission développement durable
- Le directeur de la restauration
- La chargée de mission hébergement
- Le directeur du patrimoine
- Deux directrices ou directeurs d'unité de gestion hébergement ou restauration
- Les sept représentants étudiants élus au Conseil d'administration

La commission se réunira a minima deux fois par an et autant que de besoin selon un agenda établi par le directeur général, en concertation avec la vice-présidente étudiante. L'ordre du jour sera également élaboré en concertation avec la vice-présidente étudiante et adressé avec les documents support aux membres de cette commission au minimum 15 jours avant chaque séance.

## Délibération

Il est demandé aux membres du conseil d'administration d'approuver le principe de constitution et de fonctionnement de la commission transition écologique.

## Vote

Ne prend pas part au vote : 0

Abstention: 0 Contre: 0 Pour: 19

Fabienne Blaise

Rectrice déléguée pour l'enseignement supérieur, la recherche et

l'innovation

Région académique Provence Alpes Côte d'Azur